



Préambule :

Nous savons nos nombreuses communications appréciées car elles permettent de tenir informés régulièrement les Saint Jurauds de l'action municipale. C'est d'ailleurs bien normal car l'espace municipal doit s'ouvrir le plus largement possible à la population.

Nous vous présentons, ci-dessous, la **21ème communication** du mandat. Le site internet que nous avons réalisé en début de mandat vous permet de revenir sur nos précédentes informations.

Le présent document relate l'interview complète qu'a donné Pascal PONCET au journal le Progrès le 06 juillet 2012. Celle-ci évoque les actions menées, en cours et à venir.

L'inauguration de la caserne de sapeurs pompiers a récemment eu lieu, ce doit être une satisfaction pour vous ?

Absolument. Nous avons travaillé dès le début du mandat pour que cet équipement dont on parlait depuis longtemps voit le jour. Grâce à une étroite collaboration avec les services du SDIS nous avons abouti à une réalisation réussie. Cet équipement est placé en porte d'entrée du village, en lieu et place d'une ancienne friche industrielle achetée par la précédente municipalité dans cette perspective. C'est bien entendu un formidable équipement au service de nos sapeurs pompiers volontaires mais, au-delà, au service des populations défendues sur notre territoire.

Que va devenir l'ancien site ?

Nous sommes actuellement en travaux pour réaménager les lieux afin de les affecter à notre unité technique. Ce n'est pas du luxe car l'actuel bâtiment dédié à notre unité est en très mauvais état structurel.

Parlez nous des autres réalisations.

Elles sont nombreuses.

Nous avons requalifié l'espace « ancienne piscine » qui bétonnait le cours d'eau à côté du camping municipal.

Ces aménagements ont été complétés par la réalisation d'une passerelle et la réhabilitation du bâtiment sanitaires / douches du camping.

L'espace public situé vers le local des cyclos a lui aussi été complètement réaménagé et possède aujourd'hui un caractère paysagé et intégré.

Nous avons également réalisé une importante extension du cimetière sur un terrain acheté par la précédente municipalité. La topographie particulièrement accidentée nous a contraint à réaliser un projet qui nous a demandé beaucoup d'adaptations.

Les crédits dont nous disposons étant de ce fait insuffisants, notre unité technique a réalisé un certain nombre de prestations : portails, escaliers, espaces verts... Nous sommes parvenus à organiser un espace dédié à la dispersion des cendres, un columbarium, des cavurnes, et bien sûr des emplacements pour des tombes ou des caveaux.

Il convient d'évoquer aussi l'important réaménagement du centre bourg. Les trottoirs et la chaussée ont été recalibrés et adaptés au handicap et les réseaux aériens enterrés. Un espace fonctionnel et agréable à l'œil est ainsi à la disposition des Saint Jurauds d'autant que nous avons aussi réalisé un éclairage qualitatif de l'église et enterré les réseaux aériens ce qui participe évidemment à la mise en valeur du centre.

Ce réaménagement est à ajouter à celui réalisé sur la voie communale de la Croix Vallier elle aussi recalibrée et réaménagée.

A l'école publique, un réfectoire a été créé. Une soixantaine d'enfants le fréquente. A ce sujet nous sommes heureux de constater que nous atteignons pour la prochaine rentrée scolaire le chiffre de 100 inscrits ce qui n'était pas arrivé depuis longtemps. C'est vraiment une grande satisfaction.

Avez-vous des chantiers en cours de réalisation sur la commune?

Tout à fait. Huit logements sont en cours de réalisation au quartier dit des HLM. Loire habitat va nous livrer d'ici quelques mois des appartements adaptés à l'actuelle réglementation thermique mais aussi très accessibles et fonctionnels. Des garages existants récemment achetés seront aussi affectés à chacun des logements.

Je tiens aussi à signaler la réhabilitation lourde en cours de la maison d'enfants de la Bruyère. Il s'agissait de faire cesser les risques pour les enfants car les locaux étaient, en bien des points, dangereux. La commission de sécurité avait bien évidemment relevé cette situation et en tant que premier magistrat de la commune je ne pouvais plus « couvrir » très longtemps un tel état des lieux. Nous avons donc engagé un dialogue constructif avec la direction de l'association départementale d'aide à l'enfance et à l'adolescence du Rhône basée à Lyon qui dirige l'établissement.(ADAEAR). Celui-ci a porté ses fruits et a abouti au projet en cours.

Il ne faut pas oublier qu'outre le service rendu aux enfants et à leurs parents, l'économie locale mais aussi les écoles du canton profitent de cette implantation désormais renforcée.

Il faut bien entendu signaler le début des travaux de construction de notre station d'épuration pour un coût d'environ 1.6 M d'euros. Celle-ci permettra à notre commune d'être enfin en conformité avec la loi sur l'eau et de renouer un contact serein avec les services de l'état notamment en terme de constructibilité. La police de l'eau devrait du même coup stopper sa pression, l'Etat abandonner sa mise en demeure préfectorale et ses sérieuses menaces qui m'ont amené bien des soucis y compris à titre très personnel.

Décidemment l'assainissement de la commune vous aura bien occupé ?

Les problèmes liés à la protection des eaux en général m'ont bien ennuyé. Je dois avouer avoir traversé des moments pénibles et même ressenti un vrai sentiment d'injustice. Lorsque l'on pense tout faire pour sa commune on vit mal le fait d'avoir de suite à faire avec la police ou encore avec le procureur de la république comme ce fut mon cas.

Il nous a fallu, dès notre arrivée, mobiliser 3 millions d'euros sur le sujet et une énergie considérable à une période où les subventions étaient en chute libre et nos capacités financières bien maigres pour alimenter cet exceptionnel investissement. De plus les services d'assistance aux communes de l'état tel la DDE et la DDA disparaissaient.

Mais nous n'avions pas le choix. Pour faire face à ce véritable mur de difficultés nous nous sommes lancé dans un gros travail et réalisé en 4 années la réhabilitation de 6 secteurs différents sur la commune. Des travaux sont d'ailleurs actuellement encore en cours. C'était un préalable nécessaire avant de se lancer dans la construction de la station d'épuration. Notre réseau bien trop vétuste captait en effet beaucoup trop d'eaux claires parasites et il convenait d'agir car aucun système d'épuration n'aurait pu fonctionner dans ces conditions.

D'autres projets?

Oui. Douze logements rue de Vichy avec garages vont venir compléter l'offre dont j'ai parlé précédemment. Les travaux devraient débuter sous peu. Nous en profitons pour demander aux usagers de la rue de Vichy de circuler lentement, en respectant la signalisation qui va être mise en place.

On parle aussi d'une nouvelle maison de retraite.

C'est complètement d'actualité. L'actuelle a été déclarée en totale non-conformité et il a fallu là encore réagir pour ne pas perdre ce service indispensable au territoire.

Une nouvelle maison de retraite va donc voir le jour dans le quartier dit des HLM. Elle possèdera 92 lits. L'appel d'offres débute en juillet, les travaux en mai 2013. Ils devront être terminés pour fin 2014. C'est un très gros chantier. Là encore, cet équipement profitera bien sûr aux résidents et aux familles mais aussi à l'économie locale, au commerce et à l'emploi.

A noter que l'actuelle barre HLM sera démolie pour laisser place à ce grand projet.

Qu'en est-il du projet maison de santé pluridisciplinaire ?

Nous avons déjà réalisé avec la CCPU une maison dite provisoire en réhabilitant d'anciens locaux. Le projet final est beaucoup plus ambitieux et est le fruit de longues réflexions partagées avec l'ordre des médecins, les professionnels de santé, l'hôpital de Roanne, l'ARS...

Il s'agit d'anticiper et de ne pas attendre que notre pays soit un désert médical. L'équipe municipale milite, au sein de la CCPU, pour que l'actuelle maison de retraite qui va donc bientôt être remplacée par l'équipement neuf dont j'ai parlé, abrite dans le futur, la maison de santé mais aussi d'autres équipements à caractère intercommunaux comme par exemple le relais petite enfance récemment créée à l'ancienne gare. Bien d'autres structures peuvent trouver leur place au sein de ce bâtiment (siège de la CCPU, SMMM,...)

Une entreprise s'implante actuellement sur votre commune.

En effet, l'entreprise « Atelier du D8 » a débuté la construction de 2 ateliers et d'un show room sur un terrain vendu par la commune.

Cette entreprise est spécialisée en menuiserie aluminium et en serrurerie.

Déjà il y a 3 ans nous avons eu la chance de capter l'entreprise SGE spécialisée dans l'électronique qui se délocalisait. Elle est désormais installée dans des locaux flambant neufs vendus par la commune alors qu'ils étaient dans un état d'abandon avancé. Là c'était déjà une vingtaine d'emplois.

Par les temps qui courent nous sommes très satisfaits de ces arrivées.

Vous êtes bien entendu au courant du projet d'éoliennes.

Bien évidemment. Je dois d'ailleurs dire à ce sujet que mon équipe et moi-même ne sommes pas convaincus, voire même sceptiques.

Je n'engagerai pas le débat aujourd'hui. Sachez malgré tout que nous veillerons à ce que la population ait une parfaite connaissance du dossier pour s'exprimer en toute connaissance de cause car le projet a de nombreux impacts non négligeables qu'il convient de porter à la connaissance des gens. Sa pertinence mérite aussi un débat.

Quel regard global portez vous aujourd'hui sur la situation de votre commune ?

Elle est sur de bons rails et nous pouvons regarder l'avenir avec plus de sérénité. Il fallait s'attaquer aux fondamentaux et pour ceci mettre en œuvre une véritable programmation pluriannuelle d'investissement raisonnée sans matraquer les gens d'impôts locaux.

Tout a un ordre et tout doit s'inscrire dans une démarche globale.

Il fallait aussi mobiliser tous les réseaux car seuls et sans connaître les gens qui comptent, les circuits administratifs et politiques complexes, nous n'aurions pas réalisé tout ceci. Pour moi la recette c'est du **courage, du travail, une bonne équipe, un projet et des connaissances au sens le plus large du terme.**

Permettez-moi de profiter de cette interview pour remercier tous les partenaires qui nous accompagnent : État, Région, Département, Communauté de communes.
